

# *Ecole Municipale de Musique de Geispolsheim*

## *★ Avant votre inscription ★*

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein de l'Ecole Municipale de Musique de Geispolsheim et nous vous en remercions. Vouloir apprendre la musique n'est pas une décision anodine. Cela demande du temps et du travail ... Mais notre équipe saura faire le nécessaire pour que votre enfant soit heureux dans la pratique et le partage de la musique. Permettez-nous, en quelques mots, de vous rappeler ce qu'est cet enseignement et le type d'établissement dans lequel vous faites votre inscription :

### *Ecole*     \*\*\*     *Municipale*     \*\*\*     *De Musique*

*Ecole* : Il s'agit bien d'une école, et même d'un Etablissement Public d'Enseignement Artistique, avec un Projet Pédagogique, un règlement, des documents ministériels de référence, et aussi des professeurs compétents, triés sur le volet. Cela implique un travail d'équipe, un engagement personnel, des diplômes, un suivi pédagogique, mais surtout l'envie de transmettre et de faire découvrir. Pour les élèves, il s'agit de cours, de travail personnel, d'investissement des parents (temps, soutien, accompagnement), mais aussi d'évaluation (examens) car il est important de savoir "où on en est". L'évaluation est aussi synonyme de rencontres, de partage et de progrès !

*Municipale* : Nos élus ont fait le choix de participer activement à la décentralisation en matière de Culture et d'assurer un environnement artistique riche à nos jeunes générations. La notion de "Service Public" implique un engagement fort de la part de l'équipe d'enseignement auprès de tous les élèves, quels que soient leurs goûts, leur motivation, leurs références et préférences musicales, leurs moyens, leurs aspirations et leurs objectifs.

*Musique* : Difficile d'expliquer ce qu'est la musique en quelques lignes, cependant il nous semble que les termes de : sentiments, esthétique, mélange de concret et d'abstrait, amusement et détente, partage et écoute, peuvent en partie la décrire. Le plaisir, voire la passion, viendront plus ou moins vite, en fonction du temps, de l'investissement et de la persévérance que l'élève choisira de consacrer à son entraînement musical (quotidien !).

## *Alors, à vos pupitres ! Et bonne saison musicale !*